

L'élevage africain, source possible d'une révolution alimentaire attendue ?

Philippe Lhoste (lhosteph@orange.fr)

L'ÉLEVAGE OUEST AFRICAIN parviendra-t-il à nourrir une population en constante hausse ? Le chemin à parcourir est encore long, mais les initiatives sont nombreuses et encourageantes pour permettre aux éleveurs de répondre à ce défi.

► Philippe Lhoste est ingénieur agronome, zootechnicien tropicaliste. Il a fait sa carrière à l'Orstom (ex-IRD) puis au Cirad, où il a développé les approches systémiques des élevages tropicaux, et a œuvré pour une meilleure association entre agriculture et élevage. Il dirige la collection technique : « Agricultures tropicales en Poche ».

LES INSTITUTIONS internationales attireraient fortement notre attention, à la fin du XX^e siècle, sur les évolutions très rapides de la consommation et de la production animales, avec une étude prospective qui a fait date : « L'élevage d'ici 2020 : la prochaine révolution alimentaire » (Ifpri, FAO, ILRI, 1999). Les auteurs y insistaient sur une prochaine « révolution » de l'élevage, à l'instar de la révolution verte des années 80 pour l'agriculture. Ils prévoient notamment, pour faire face à ces enjeux dans les pays en développement, « une ère de progrès technologiques rapides, notamment pour l'élevage industriel ».

L'Afrique de l'Ouest a subi les fortes mutations évoquées dans cette étude : accroissement démographique élevé, exode rural et forte urbanisation, évolution des modèles de consommation alimentaire en ville. Elles ont provoqué une rapide évolution de la demande alimentaire, en quantité et qualité, notamment dans le domaine des produits animaux. Bien que cette demande soit très explicite, les réponses à y apporter semblent relever d'une combinaison complexe de décisions politiques, de stratégies commerciales et de dynamisation du secteur de production. Force est de constater, comme le soulignent plusieurs auteurs de ce dossier, que la modernisation du secteur élevage en Afrique de l'Ouest tarde à se généraliser.

Comme dans le reste du monde, ce sont les espèces à cycle court qui devraient permettre de répondre rapidement et plus efficacement à cette demande croissante — c'est le cas des volailles et du porc, à l'exemple de l'Asie. L'élevage porcin a apporté des réponses dans nombre de pays et le porc reste la première viande consommée au monde. Malgré de sérieuses contraintes pathologiques (peste porcine africaine et plus récemment le virus H1N1), l'élevage porcin est en expansion en Afrique de l'Ouest et on observe une intensification progressive

des systèmes de production. Si elle n'est pas trop concurrencée par les importations, la production avicole (œufs et poulets notamment) peut aussi contribuer fortement, grâce à des systèmes de production diversifiés, à l'offre de protéines animales; l'aviculture familiale, en particulier, qui permet d'assurer une meilleure alimentation des campagnes, participe à la lutte contre la pauvreté rurale.

La pisciculture représente, elle aussi, une belle opportunité et une production d'avenir qui pourra participer à la sécurité alimentaire des zones humides où les élevages « conventionnels » sont confrontés à des contraintes sanitaires fortes. Là encore, l'Asie a montré la voie et l'Afrique possède aussi un réel potentiel encore peu exploité.

Mais qu'en est-il des systèmes d'élevage des ruminants, dont la viande et le lait restent des produits privilégiés pour les consommateurs africains? La situation des élevages de ruminants (bovins, caprins et ovins), herbivores valorisant de vastes pâturages naturels subsahariens, est particulière car elle s'inscrit dans des systèmes pastoraux et agropastoraux très importants aux plans socio-économique et écologique.

Les systèmes pastoraux représentent d'abord un mode de vie essentiel pour les sociétés concernées; ils permettent aussi de valoriser de vastes espaces en zones sèches, dans lesquels il existe peu d'alternatives économiques à cet élevage extensif naisseur; ils participent aussi largement, grâce à ce système, à la fourniture d'animaux pour les zones agricoles et pour la consommation des villes. Le cadre législatif foncier de la gestion des ressources et des espaces pastoraux doit encore faire l'objet de mises au point avec les acteurs du pastoralisme et les organisations pastorales. Les besoins sociaux des pasteurs (santé, éducation, échanges) doivent aussi être considérés, en tenant compte de leur mobilité. Les mesures prises

par les instances régionales (Uemoa et Cedeao) en faveur de ces systèmes d'élevage visent surtout à améliorer les conditions de production (santé animale, intrants...) et à stimuler la commercialisation des produits animaux. Les progrès à en attendre sont réels mais ils ne peuvent être très rapides...

Dans les systèmes agropastoraux où les productions animales sont intégrées à l'agriculture, les perspectives d'évolution sont plus importantes, mais les mutations en cours sont parfois sources de conflits autour de la divagation du bétail, des vols d'animaux, des dégâts dans les cultures provoqués par les troupeaux et de la concurrence accrue entre troupeaux d'agriculteurs et d'éleveurs pour les pâturages. Ces changements permettent néanmoins une diversification des productions animales et végétales et une intensification raisonnée et autonome de ces « systèmes mixtes ». L'évolution de ces systèmes, bien amorcée dans certaines régions d'Afrique subsaharienne, pose des questions d'ordre législatif et réglementaire d'une part et d'ordre technique et organisationnel d'autre part. Innovations techniques et organisationnelles doivent donc aller de pair. L'accompagnement des innovations implique de mettre en place entre les différents acteurs de nouvelles règles contractuelles de gestion consensuelle des ressources naturelles; en effet, la gestion par les éleveurs des territoires d'élevage des ruminants ne peut être dissociée de la gestion des territoires des autres acteurs ruraux. Des conventions locales entre tous les acteurs et utilisateurs des territoires concernés peuvent répondre à ces nouvelles exigences, mais il faudra du temps pour que les droits d'usage des pâturages et des points d'eau se stabilisent.

Ces systèmes mixtes agriculture-élevage prennent de plus en plus de poids, en Afrique subsaharienne, pour les productions animales et végétales, vivrières et commercialisables. Le re-

Des éleveurs à la base de marchés autogérés au Bénin...

LES MARCHÉS à bétail autogérés (MBA) au Bénin, développés dans les années 70 à Gogounou, ont été initiés par des éleveurs pour améliorer la gestion et le fonctionnement des marchés à bétail traditionnels. Dans les MBA, les intermédiaires ont pris la place de témoin « *Seedjo* » pour faciliter et authentifier les transactions directes entre éleveurs et acheteurs. Une taxe (ex : environ 1 500 FCA/bovin) sur chaque transaction est prélevée permettant ainsi le développement du marché et la réalisation d'actions annexes. Ces marchés s'inscrivent dans un cadre légal et disposent de documents de gestions et d'outils de marché (tickets de transaction...). Des comités de gestion regroupent tous les acteurs concernés (éleveurs, agroéleveurs, commerçants, chargeurs) assurent leur gestion régulière. L'Udoper*, organisation d'éleveurs, contribue également à l'amélioration des marchés en favorisant la vente d'animaux sains, l'augmentation du cheptel, etc. Les MBA ont ainsi permis d'augmenter le revenu des producteurs, d'apporter une transparence dans les transactions et de fournir des services d'élevage. Enfin, les MBA au nombre d'une vingtaine aujourd'hui au Bénin, illustrent qu'une stratégie « gagnant-gagnant » entre producteurs et commerçants/intermédiaires est possible !

* Union départementale des organisations professionnelles d'éleveurs de ruminants, créée en 2001; elle s'est structurée au niveau national en février 2007 par la création de l'Association nationale des organisations professionnelles d'éleveurs de ruminants (Anoper).

● cyclage plus efficace des nutriments, la contribution de l'énergie animale (culture attelée et transport), l'amélioration de l'alimentation des animaux grâce aux apports des cultures font partie des synergies agriculture élevage qui améliorent durablement la productivité de ces systèmes mixtes.

La production laitière s'inscrit parfois dans ces systèmes mixtes, mais elle est aussi souvent associée à des dynamiques périurbaines. Le lait, produit identitaire, est non seulement un aliment noble, caractéristique des sociétés pastorales, mais aussi un aliment symbolique de la tradition africaine, très prisé dans les villes du Sahel. Une nouvelle dynamique intégrative, au plan territorial et au plan des acteurs de la filière, est observée dans certaines régions : elle est fondée sur la production et la collecte du lait qui structure le territoire et intègre les éleveurs dans les circuits de transformation et de commercialisation; l'élevage africain doit encore

augmenter sa part dans la fourniture laitière nécessaire à la consommation des villes : cela se fera dans le cadre d'un développement intégré qui comprend l'amélioration des infrastructures et l'adoption de règles de concurrence loyales et respectueuses de la qualité des produits locaux.

Les initiatives sont nombreuses et encourageantes pour permettre aux éleveurs africains de répondre à la demande en produits animaux locaux dans leurs pays respectifs... Mais le chemin à parcourir est encore long. Les différents types d'éleveurs et de systèmes d'élevage doivent y jouer des rôles complémentaires, selon leurs situations écologiques et socio-économiques respectives. Enfin, comme cela a été martelé par les interlocuteurs plus institutionnels de ce dossier, ces progrès ne pourront être à la hauteur des enjeux régionaux que s'ils sont épaulés par des politiques incitatives adaptées. ■

En complément de ce dossier : un bulletin de veille spécial élevage

LE BULLETIN DE VEILLE (BDV) n° 149 d'Inter-réseaux est consacré au pastoralisme, à l'agropastoralisme et à l'alimentation du bétail.

Dans les zones sahéliennes, le pastoralisme est un système d'élevage dominant, mais on observe également un développement des systèmes agropastoraux, résultant de pasteurs nomades qui se sédentarisent et d'agriculteurs qui associent l'élevage à leurs activités.

Ces systèmes connaissent aujourd'hui de nombreuses difficultés (accès aux ressources fourragères et aux aliments pour le bétail, non délimitation des zones de pâturages, conflits fonciers, etc.) dues pour l'essentiel à la raréfaction croissante des ressources naturelles, mais aussi à la faible prise en charge du pastoralisme par les pouvoirs publics (partie 1 du BDV).

Dans ce contexte, l'accès aux ressources fourragères et à l'alimenta-

tion pour le bétail est devenu pour les éleveurs un épineux problème et constitue, aux dires des principaux acteurs du secteur, le grand défi qui se posera dans les années à venir aux élevages des zones sahéliennes (partie 2).

En ce sens, il apparaît nécessaire et urgent de mettre en œuvre des stratégies et instruments appropriés pour une meilleure gestion des ressources naturelles afin de préserver les ressources indispensables pour l'alimentation du bétail (partie 3).

Ce bulletin de veille traite également de la question de la santé animale. En effet, il est nécessaire d'avoir une bonne prise en charge sanitaire en vue de proposer sur le marché régional des produits compétitifs et sains (partie 4).

www.inter-reseaux.org/bulletin-de-veille/article/bulletin-de-veille-no149